

## Episode 2 : le SSE !

**Camille** : Bonjour à toutes et à tous et bienvenue dans un nouvel épisode du podcast de la FAEP pour parler santé. Aujourd'hui, on va parler d'un endroit que nous voyons dans un mail ou sur un mur à la BU, mais que nous n'ose jamais vraiment contacté: le Service de Santé Etudiante, ou SSE.

**Jingle** : Psst psst c'est le podcast de la grenouille.

**Camille** : Consultations gratuites, soutien psychologique, contraception, vaccination, tests de dépistage... Bref, le SSE, c'est un peu comme un centre de santé rien que pour les étudiants et étudiantes. Mais alors, qu'est-ce qu'on y trouve exactement ? Est-ce vraiment gratuit ? Est-ce que c'est facile d'accès ? Pour en parler aujourd'hui, j'ai le plaisir d'être avec le Docteur Guérin et Élodie Lesage.

Bonjour, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Est-ce que vous pouvez nous présenter à nos auditeurs ?

**Docteur Guérin** : Bonjour, donc je suis le Docteur Guérin, Delphine Guérin, je suis médecin au Service Universitaire de Santé Étudiante.

**Élodie Lesage** : Bonjour. Moi, je m'appelle Élodie Lesage, et je suis animatrice et coordinatrice des Étudiants Relais Santé ici au Service de Santé Etudiante.

**Camille** : Pour commencer simplement, c'est quoi le SSE, à quoi ça sert ? Est-ce que vous pouvez nous expliquer un petit peu tout ça ?

**Docteur Guérin** : Alors, le SSE, c'est un service universitaire de médecine préventive. C'est ouvert à tous les étudiants inscrits à l'UPJV. Alors, inscrits à l'UPJV, tous ceux qui ont une carte UPJV. Parce qu'on a des étudiants qui, voilà, qui ont une double inscription et puis qui l'oublient un petit peu. Donc, on voit parfois les étudiants qui sont inscrits en BTS ou en prépa et qui peuvent venir consulter aussi, et puis tous les autres étudiants inscrits à l'UPJV. C'est un service de médecine préventive parce que nous ne faisons pas de médecine curative à proprement parler en dehors de certains, de certaines choses que je peux vous expliquer après.

Mais on fait beaucoup de médecine de prévention. Donc, on a des médecins. Des médecins dont la mission principale ça va être d'aménager les conditions d'examen et de partiels des étudiants en situation de handicap, d'accompagner des étudiants dans des situations de santé mentale difficile, et puis aussi de s'occuper de la vie sexuelle et affective. Donc, dans ce cadre-là, par exemple, on peut prescrire. On est centre de santé sexuelle, mais on est aussi régi par un décret, donc on peut prescrire des contraceptions, des prises de sang, faire des dépistages d'IST. Ça nous élargit quand même, voilà. On ne fait pas de médecine générale, mais finalement, en terme d'accompagnement gynécologique, on fait pas mal de choses. Ça va jusqu'à l'IVG. On a une médecin généraliste qui fait de la gynéco. Une sage-femme qui vient d'arriver aussi dans l'équipe. Donc, voilà, là on peut faire quand même pas mal de choses. On accompagne aussi en terme d'addicto. Donc, les étudiants viennent nous voir. On n'a pas de médecin addictologue dans l'équipe, mais on va réorienter. On travaille très très bien avec tous les professionnels de santé sur le territoire. Donc, on fait une première consultation, et après, on va nous-même aller chercher le professionnel addictologue sur le territoire qui peut accompagner au mieux l'étudiant. Donc, voilà, on fait beaucoup de travail sur les vaccinations. Parfois, les étudiants le voient dans ce cadre-là aussi. On met à jour les carnets de vaccination. Donc, pour les étudiants, pour toute personne qui vient avec son carnet de santé, on va regarder. On a la particularité des étudiants en santé qui doivent avoir des vaccins spécifiques, mais pas que. Il y a aussi d'autres étudiants qui, parfois, vont être exposés aussi à des risques biologiques particuliers, et puis là on va être amené à prescrire d'autres vaccins pour se protéger. On pense aussi à tous les étudiants qui font des voyages humanitaires ou des stages à l'étranger. Les vaccins ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale, ils sont très très chers. Et nous, on les finance pour ce type d'étudiants aussi. Donc, voilà pour les médecins. Les infirmières, elles sont au nombre de quatre dans l'équipe. Donc, on a ce qu'on appelle une infirmerie, mais qui n'est pas du tout comme dans les lycées. Alors, on prend rendez-vous et puis là on peut faire prise de sang, soins de pansement. Quelqu'un qui se fait opérer et qui a des soins de pansement à faire peut venir le faire tous les jours au SSE. La particularité c'est qu'on est fermé le samedi et le dimanche. Mais on peut s'arranger avec les services de chirurgie ou avec les infirmières de ville.

Donc, les infirmières ont ces missions-là. Et une grosse partie de leur travail, c'est de recevoir les étudiants qui ne vont pas bien. Un étudiant qui ne va pas bien prend un rendez-vous, d'abord avec une infirmière puisque les psychologues sont débordés. Donc, on a coupé l'accès direct au psychologue. Il y a un autre ce qu'on appelle un entretien d'écoute et d'orientation par l'infirmière, qui reçoit dans les 48 heures l'étudiant qui sont en difficulté et qui va après le réorienter, soit vers les psychologues du service, les psychiatres, mais parfois aussi vers les urgences psychiatriques quand on juge, quand elle juge qu'il y a une urgence. Voilà, chaque étudiant aura un parcours de soins bien défini après avoir vu l'infirmière. Et puis elle propose des bilans de santé. Des bilans de santé pour les étudiants dit fragiles. Donc, voilà, nous on a choisi de recevoir les 400 étudiants primo-arrivants sur le sol français. Voilà, pour faire le point avec eux sur leur état de santé et puis les informer aussi sur comment fonctionne le réseau de soins en France. Et puis d'autres étudiants, notamment ceux qui sont en contact déjà avec le monde professionnel. Donc, on a mis les étudiants en santé, mais aussi on aimerait voir les étudiants de l'INSPE. Alors, c'est un travail sur lequel là on avance, hein, parce que les futurs enseignants, c'est important. Là, on va recevoir aussi tous les étudiants en éco-gestion. Voilà. Donc, au fur et à mesure, on essaie d'élargir un petit peu. Donc, les étudiants reçoivent un mail. Pas obligé de venir, mais nous on les incite forcément beaucoup à venir nous voir. On a aussi donc des psychologues qui font des entretiens individuels, mais pas que, qui accompagnent aussi des groupes d'étudiants en fonction des pathologies, qui parfois répondent à des demandes. Là, on a eu une demande de l'école de sage-femme pour que les psychologues du SSE interviennent au cours de la scolarité pour débriefer sur les situations complexes ou le ressenti en tout cas des étudiantes durant leur stage. Donc, je trouve que ça c'est intéressant. Donc, voilà, nos deux psychologues vont pouvoir intervenir à l'école de sage-femme. Donc, voilà, s'il y a d'autres demandes de la part d'étudiants, on essaie de faire au mieux pour y répondre, du moins si on, si on a la masse salariale qui peut répondre derrière. On a un diététicien. On a quelques professions comme ça qui vont être vacataires, donc sur des temps beaucoup plus courts, mais qui sont nécessaires. Donc, on a un diététicien, on a un orthophoniste pour tous nos étudiants dys qui viennent nous voir et qui ont été bilançés il y a des années, des années. On va mettre des aménagements, mais ça nous permet de refaire le point. Est-ce qu'on met plus de choses, est-ce qu'on met moins de choses ? Est-ce que le cerveau a changé depuis ? Est-ce qu'ils sont adaptés ? Voilà.

On a une neuropsychologue, c'est très très important pour tous les étudiants qui ont des troubles du neurodéveloppement et qui ont la chance de pouvoir venir à l'UPJV. Donc, elle va aller voir de manière individuelle, et puis elle fait aussi des groupes, des ateliers avec eux. Voilà. Elle oriente aussi vers les psychiatres quand il y a un doute. Voilà, un doute sur un TDAH ou quoi que ce soit. Elle va recevoir l'étudiant et puis après elle va réorienter sur les professionnels de santé pour faire des diagnostics, pour que nous après on puisse mettre en place des aménagements pour accompagner au mieux, au mieux les étudiants. Et puis on a tous ce pool de professionnels qui travaillent sur la vie sexuelle et affective. Donc, on a une conseillère en conjugale et familiale, qui est une infirmière qui a été formée à accompagner les patients sur tout ce qui est lien intrafamilial. Donc, elle, elle est spécialisée dans l'accompagnement des victimes de violence sexiste et sexuelle, mais pas que. Elle va aussi quand il y a des difficultés avec les parents, la fratrie, elle va aussi les accompagner. Elle accompagne aussi des étudiants en situation de handicap, parce que le handicap prend beaucoup beaucoup de place parfois dans une famille. Et comment je réussis à me construire en tant qu'étudiant, maintenant que je sors du cercle familial et comment je réussis à faire passer le message auprès des parents que j'ai envie de me construire malgré mon handicap aussi en autonomie ? Voilà, donc elle les accompagne. On a une sage-femme qui vient d'arriver, et donc là ça commence tout doucement à prendre les consultations. On en est, on est content. Et on a une médecin généraliste aussi qui fait toutes ses missions de vie sexuelle et affective. Moi aussi je les accompagne dans ce sens-là. Donc, donc voilà, on a ce centre de santé sexuelle, mais on offre aussi, on propose la même chose aussi à la Citadelle. L'offre est sur les deux sites. Donc, voilà pour les professionnels de santé au sein du service. Ah, on a la chance d'accueillir dans nos murs certains professionnels de santé mis à disposition par le réseau de soins local. Donc, notamment grâce à l'établissement public en santé mentale de la Somme, on accueille dans nos murs le Docteur Young, qui est psychiatre et qui vient faire une demi-journée une à deux fois par mois pour recevoir les étudiants qui vont être réorientés par les professionnels de l'équipe et pouvoir après les guider, comme on connaît très bien les psychiatres du territoire. Soit les oriente voilà, vers le PSM, de temps en temps vers d'autres psychiatres, et ça c'est très très précieux. Voilà, on est en train de voir aussi pour collaborer avec la maison des adolescents, qui a une antenne, elle en centre-ville sur Amiens, et qui propose à peu près la mêm chose que nous aussi.

Donc, eux se déplacent et que nous, que nous on y aille aussi. Et puis tout ce qui en terme d'addicto, on est en lien avec le Mile, qui qui accompagne les jeunes consommateurs. Et donc, aujourd'hui, il n'y a pas de consultation du Mile dans le, au sein du SSE, mais c'est quelque chose qui peut se construire si jamais on en ressent le besoin au vu de notre exercice.

**Elodie Lesage** : Et donc, on est aussi sur tous les sites de l'UPJV. Donc, on est ici à Amiens au campus et à la Citadelle. Mais on est aussi sur toutes les antennes de l'UPJV, donc à Saint-Quentin, à Beauvais, à Creil, à Soissons. À Cuffies-Soissons, on a un SSE qui vient d'ouvrir. Et on a également notre infirmière de Saint-Quentin qui fait des permanences sur Laon. Donc, on est partout où les étudiants sont.

**Camille** : Merci beaucoup pour cette présentation très complète de tous les professionnels du SSE. Au niveau des consultations, comment ça se passe pour la prise de, de rendez-vous ? Est-ce qu'ils doivent avoir une ordonnance avant de venir ?

**Docteur Guérin** : J'ai oublié les médecins du sport, c'est très très important, parce qu'on a la chance d'avoir un aussi un partenariat avec le CHU et on propose des consultations de médecine du sport gratuites pour les étudiants. Alors, la particularité, c'est qu'ils ne sont pas physiquement chez nous là, rue du Campus ni à la Citadelle. Elles sont directement à STAPS. Parce que forcément, il y a un pool de sportifs plus important, mais elles sont ouvertes à tous les étudiants. Donc, on prend un rendez-vous sur Doctolib. Le chemin est un petit peu différent, mais vous serez reçus gratuitement. Il faut y aller avec sa carte vitale et sa carte mutuelle, par un médecin du sport qui pourra vous examiner, faire un appareil d'échographie, enfin voilà, vous accompagner, vous donner des conseils pour tout pour tous les étudiants. Et donc du coup la question ?

**Camille** : C'était au niveau des étudiants, comment est-ce qu'ils peuvent venir au SSE, comment ils prennent rendez-vous ? Est-ce qu'il faut une ordonnance avant ? Est-ce que tout se passe ici ?

**Docteur Guérin** : Non, il n'y a pas besoin d'ordonnance. C'est ouvert à tous les étudiants. On prend rendez-vous sur Doctolib. Doctolib, vous tapez UPJV, vous allez tomber que sur nous. Donc, voilà, après vous choisissez en fonction de la profession de qui vous voulez voir. Si vous avez le moindre doute, vous appelez Madame Legros à l'accueil qui répondra, il n'y a pas de souci. Donc, on est joignable au 03 22 82 72 33, et vous pouvez aussi envoyer des mails. Alors, c'est vrai que on consulte et c'est difficile pour nous de lire nos mails en même temps toute la journée. Mais on a quand même une adresse générique, c'est sse@u-picardie.fr. Et donc voilà, si vous n'arrivez pas à prendre rendez-vous sur Doctolib, si appeler c'est compliqué, parce que parfois appeler c'est difficile, vous envoyez un mail, et dans ce cas-là, elle vous répondra. On a un outil récent sur Doctolib. On passe par Doctolib pour envoyer des SMS aussi parfois aux étudiants. C'est-à-dire qu'un enseignant qui nous dit : "j'ai l'impression que cet étudiant-là ne va pas bien", il nous arrive de temps en temps d'envoyer un petit SMS en disant : "on a signalé votre mal-être, vous pouvez venir nous voir". On va clore pour que l'étudiant ne nous réponde pas, parce qu'on ne peut pas échanger par SMS avec l'étudiant. Et voilà, on espère après que l'étudiant vienne chez nous prendre rendez-vous, mais du moins, il aura identifié le service de santé universitaire comme un lieu d'accompagnement.

**Elodie Lesage** : Pour les médecins du sport, pour Doctolib, ce sera directement sur le Doctolib du CHU. Donc, en tapant, en cliquant sur Rhumatologue, vous allez vers directement sur Consultation étudiant UFR STAPS, et à ce moment-là, c'est les consultations de sport de l'UPJV et c'est pareil, vous avez des consultations qui sont assez rapides au besoin.

**Camille** : Merci pour cette explication. Est-ce que vous avez des projets au niveau du SSE ?

**Docteur Guérin** : Oui, on est très très engagés sur les violences sexistes et sexuelles, la discrimination et le harcèlement. Donc, en plus de faire des consultations individuelles où là tout étudiant qui se sent victime soit de violence sexiste et sexuelle, soit de discrimination, soit de harcèlement, peut prendre rendez-vous avec un médecin pour un accompagnement médico-psychologique, mais aussi pour qu'on le guide sur les démarches disciplinaires ou juridiques. Si jamais c'est pareil, toujours la même chose, difficile de venir nous voir, on a créé ce qu'on appelle la Maison Nina & Simone. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation qui se situe à la Citadelle, au rez-de-chaussée du bâtiment A, et dans lequel il y a on a la chance d'avoir une éducatrice de l'association AGNA, qui est une association qui lutte contre les victimes qui lutte contre les violences faites aux femmes, qui est là pour écouter, accompagner, orienter. Mais il n'y a pas qu'elle aussi. On a fait ce qu'on appelle la Maison des Droits. Donc, on va accueillir des professionnels du droit. On a le Défenseur des Droits qui vient faire des permanences. On a plein d'associations engagées sur les violences sexistes et sexuelles sur le territoire amiénois qui sont présents et qui peuvent et qui peuvent écouter, orienter et accompagner les étudiants victimes de violence sexiste et sexuelle. Ça, c'est un énorme projet et on y tient beaucoup. On travaille aussi sur la santé mentale étudiante, vous l'avez compris, au sein d'un projet et qui se situe au CHU, au sein de SimUSanté. C'est un escape game. Alors, je ne vais pas vous dire le thème, sinon ça ne sert à rien d'aller faire l'escape game, mais vous avez compris, ça concerne la santé mentale. Et donc, les étudiants peuvent s'inscrire. Le truc, c'est que comme ça se situe au CHU, c'est sûr qu'on a un recrutement qui est un petit peu diminué. Nous, on aimerait bien finalement avoir des groupes d'étudiants, étudiant en art, étudiant en éco, de la Citadelle, en droit, qui nous disent : "bah, nous, on aimerait bien le faire, est-ce qu'on peut ? On est quatre, cinq, est-ce qu'on peut avoir un créneau ?" Et ben, dans ce cas-là, vous venez nous voir, même s'il n'y a pas de créneau ouvert. Nous, on contactera SimUSanté et on verra si c'est possible qu'il les accueille. Donc, ça, il ne faut pas hésiter.

**Elodie Lesage** : Voilà, c'est ça. Et en plus, souvent, on va se dire c'est un truc hyper institutionnel, donc ce sera enfin, ce sera peut-être un petit peu ennuyant, et pas du tout. Finalement, c'est hyper bien construit, les les quêtes, elles sont hyper bien faites, donc franchement, on peut que vous le conseiller.

**Docteur Guérin** : Oui, ça a été cocréé avec le SSE et SimUSanté. À SimUSanté, on a la chance de travailler avec Monsieur Deseine notamment, qui est passionné d'escape game et qui n'a pas repris des codes médicaux pour créer l'escape game. C'est-à-dire, vous n'allez pas arriver dans la chambre de quelqu'un qui a une pathologie psy pour trouver des indices, c'est pas du tout comme ça. C'est basé notamment sur, sur voilà, sur les films d'horreur, enfin voilà, des choses comme ça. Donc, ça ressemble vraiment à ce aux escape games que vous allez trouver dans les centres-villes des villes, des grandes villes, des villes moyennes. Enfin voilà, donc je vous invite vraiment à venir. Et puis un autre atelier qu'on fait moins souvent parce que pour une question de coût, mais c'est l'équicoaching. Tout un travail autour du cheval pour travailler l'estime de soi. Et ça, ça fonctionne très très bien. Donc, voilà, soyez attentifs. On est limité, on en fait deux à trois par an, mais voilà, dès que qu'on ouvre les places, on essaie de communiquer. Bon, là, généralement, les places sont prises, sont prises d'assaut.

**Elodie Lesage** : En sachant aussi, enfin, du coup, en ajoutant aussi que les ateliers sont totalement gratuits et que si jamais vous avez cours, puisque ça rentre dans votre parcours de soins, vous pouvez également bénéficier d'un d'un justificatif d'absence si vous participez à un des ateliers.

**Docteur Guérin** : Oui, parce que parfois, les professionnels de santé, comme on a des délais d'attente pour être reçu par les psychologues, il y a deux mois d'attente. Et donc, parfois, nous, on va décider que le patient, pendant qu'il attend son rendez-vous, il faut qu'il soit actif déjà dans son parcours de soins, dans la prise en charge de sa pathologie. Donc, parfois, on va l'obliger à aller faire des ateliers. Il ne sera pas identifié par les autres étudiants comme patient, mais il sera là parce que nous on lui aura demandé déjà d'aller voir, d'aller faire tel atelier, tel atelier, tel atelier.

**Camille** : Bon, c'est des super projets. Merci. Est-ce qu'au niveau santé, il y a un message que vous aimeriez faire passer aux étudiants qui hésitent à consulter ?

**Docteur Guérin :** Bah, justement, ne pas hésiter à consulter. C'est pas grave, voilà. Nous, on est là pour ça, justement. On est là pour on a on a la chance d'avoir un petit peu plus de temps que nos collègues en consultation. C'est-à-dire que nous, on n'est pas au quart d'heure, on a on a la demi-heure. Et puis si on vient juste pour échanger une demi-heure et que nous on considère que derrière il n'y a pas nécessité de réorienter, c'est pas grave. D'accord ? Si jamais ils hésitent, c'est-à-dire que le fait d'être en consultation avec un professionnel de santé, c'est pas évident non plus. Ils peuvent s'inscrire au sein de nos ateliers. C'est-à-dire que nous, on a on a créé des ateliers qui sont ouverts à tout le monde. Donc, si vous regardez sur notre Moodle, vous aurez des ateliers. Alors, des ateliers gestion des émotions, des ateliers café sexo. Des ateliers qui se passent pas forcément au sein du SSE, justement pour essayer de sortir un petit peu. Ils s'inscrivent, et là l'atelier sera souvent avec un professionnel de santé et un autre partenaire et c'est à eux, voilà. Ils seront libres après d'interpeller à la fin de l'atelier le professionnel de santé sur leur cas. Peut-être que ça leur ça les guidera aussi un petit peu sur des questions qui se posent et que ça ça les aidera à venir plus facilement nous voir. Mais nous, on n'en voudra jamais à un étudiant qui se pose des questions sur sa santé de venir nous voir. D'accord ? Alors, ça peut être santé mentale, ça peut être santé physique aussi. C'est vraiment pas un souci. D'accord ?

**Camille :** On voit aussi souvent que vous êtes dans les campus avec des forums et qu'il y a aussi des étudiants qui sont avec vous. Est-ce que vous pouvez nous expliquer un peu leur rôle et ce qu'ils font ?

**Elodie Lesage :** Oui, oui. Donc, ces étudiants, c'est des Étudiants Relais Santé. Et donc, c'est des étudiants qui sont pas forcément des étudiants en médecine. C'est des étudiants qui sont dans toutes les filières de l'UPJV. Ça peut être en art, en droit, mais aussi en médecine ou en psycho, ce genre de choses. Et c'est des étudiants qui sont engagés par le Service de Santé Étudiante pour faire du pair-to-pair. C'est-à-dire aller parler aux étudiants du point de vue des étudiants puisque le message passe beaucoup mieux et d'aller leur parler de leur santé. Ils vont, enfin, le principe, c'est qu'ils vont faire du relais du SSE vers les étudiants, donc pour leur expliquer ce qu'on peut proposer aux étudiants.

Mais ils vont aussi, et ça c'est le plus important, faire du relais de des problématiques des étudiants et de ce dont ils ont besoin vers le SSE pour que nous on puisse s'adapter et leur proposer les choses, les enfin, leur proposer les réponses les plus les plus adaptées à leurs besoins.

**Camille** : Est-ce que il y a des choses aussi qu'on pourrait savoir sur le SSE ? Des des guides qui seraient disponibles ?

**Elodie Lesage** : Oui un guide avec des recettes étudiantes qui sont assez faciles à faire, rapides et qui engendrent peu de de coût, enfin qui sont pas chères. Et donc, ça, c'est un guide que les étudiants peuvent se procurer sur les stands où peuvent venir aussi le chercher ici. Ils peuvent aussi bénéficier de plusieurs petites vidéos faciles à faire qui sont tous les jeudis faites par notre diététicien sur le disponibles sur le compte Instagram du SSE. Donc, c'est @sse-upjv. Et on a aussi d'autres guides qui ont été faits par notre psychologue, enfin, une de nos psychologues qui, donc, regroupe plusieurs aspects qui touchent les étudiants. Un guide sur le sommeil, un guide sur les émotions et le stress, l'anxiété, etc. Et à chaque fois, c'est des guides qui se construisent de la même manière. Il y a des petites informations au début, des petites choses qui peuvent toucher les étudiants, qui peuvent le faire qu'ils se posent des questions. Et ensuite, il y a des petits exercices pour pouvoir un petit peu, bah, soit gérer son sommeil, soit gérer ses émotions, son stress, etc. Donc, voilà.

**Camille** : Et est-ce que vous voudriez rajouter un dernier mot ?

**Elodie Lesage** : Oui, il y a des choses qu'on aimerait ajouter aussi, c'est que donc, nous ici, au SSE, on fonctionne grâce à la CVEC. Donc, la CVEC, elle permet d'acheter du matériel de prévention, donc tout ce qui est éthylotests, préservatifs, condom cups, alarme anti-agression, ce genre de choses. Et c'est ce matériel de prévention, on le donne aux étudiants pareil sur les stands. Ils peuvent venir le chercher ici. Mais on le met aussi à disposition des associations, étudiantes, des BDE, etc, qui peuvent venir enfin, qui peuvent nous envoyer un mail, nous envoyer un message, venir directement au centre du service pour nous demander ce matériel de prévention et on leur donnera avec plaisir pour que ce soit pour leurs soirées, leurs événements, les weekends d'intégration, ce genre de choses. Il n'y a aucun souci, même s'ils veulent en avoir à leur local.

Aucun problème. Faut juste qu'ils nous envoient un mail et on leur donne.

Camille : Est-ce que vous auriez l'adresse mail ?

Elodie Lesage : Bien sûr. Et donc, pour nous contacter, le mail c'est associations-sse@u-picardie.fr.

**Camille** : Merci beaucoup. N'hésitez pas à prendre contact avec le SSE, que ce soit pour les consultations, mais aussi pour les associations. Est-ce qu'avant de conclure, vous voudriez dire un dernier mot ?

**Docteur Guérin** : Bah, prenez soin de vous. Profitez de votre vie étudiante. L'UPJV, c'est certains lieux d'apprentissage, mais c'est aussi un lieu de vie étudiante, où on est là pour acquérir ce qu'on appelle nous les compétences psychosociales. C'est c'est le moment où on va s'intégrer dans un groupe, grandir, maturer, sortir, s'engager, faire la fête. Voilà. L'UPJV, c'est l'université, c'est c'est aussi ça. On n'est pas que là pour venir chercher un diplôme. Voilà. C'est les plus belles années de votre vie. Donc, même s'il y a du stress, vous venez nous voir, on vous apprend à gérer ce stress-là et vous pourriez vous pourrez profiter au mieux de votre vie étudiante.

**Camille** : Merci beaucoup pour tous ces conseils et toutes ces informations. Et on se retrouve bientôt pour un prochain podcast.

**Jingle** : Psst psst c'est le podcast de la grenouille